Je change le monde en devenant AMAPIEN·NE !

*Une **AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable.* **C'est le partenariat entre un groupe de citoyen·ne·s et une ferme paysanne qui s'engagent réciproquement : les uns à préfinancer la production (de légumes ou autres), les autres à assurer ladite production.** Elle rend les habitants acteurs de leur alimentation

- C'est l'établissement d'un prix équitable pour les deux partenaires.

Tous sont soucieux du devenir de la terre et des générations futures

Une AMAP c'est aussi :

- La rencontre directe entre acheteur et producteur paysan
- Un rendez-vous sur un lieu de convivialité
- L'assurance d'un revenu juste pour les producteurs
- Des femmes, des hommes qui veulent se nourrir sainement.

Adhésion 2026

- Chaque amapien s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de produits aux producteurs.
- S'engage à participer, quelque soit le contrat, au fonctionnement et à l'animation de l'AMAP d'une manière ou d'une autre, et à participer au moins à 3 distributions. Installation des tables, décharger les marchandises, distribuer les légumes, rangement, nettoyage de la salle du Forum.
- S'engage à participer à l'Assemblée Générale.

Rappel des fondamentaux :

- Pas de transaction financière sur le lieu de distribution. Le groupe de consom'acteurs n'exerce pas d'activité commerciale, ni de production, ni de transformation

- L'AMAP n'est donc ni un intermédiaire, ni un point de vente. L'activité de l'AMAP est concrétisée par un contrat entre le paysan/producteur et l'amapien.

- Je règle mon adhésion par chèque

- J'accepte de recevoir les convocations aux réunions et assemblée générale ainsi que les informations hebdomadaires de l'association, par courriel.

- J'accepte que des photographies puissent être prises, pendant ma présence aux livraisons, aux portes ouvertes et ateliers et ce, dans le but d'illustrer les outils de communication de l'association (site internet, article de journal). Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en faire mention écrite lors de votre adhésion.

- Je suis informé·e que l'association, l'Amap Haillanaise, est adhérente au réseau Miramap, *(mouvement inter-régional des amap)*

- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, et du règlement intérieur de l'Amap Haillanaise (consultables sur le site) et y adhère. J'ai lu et signé la charte des Amap, à télécharger sur : amap-haillanaise.e-monsite.com

Je soussigné-e

Nom et prénom .....

Adresse .....

Portable.....

Courriel .....@ .....

Adhère à l'Amap Haillanaise

Le montant de l'adhésion est libre, le minimum étant fixé à 13 €

Règlement : Par chèque uniquement, chèque à l'ordre de : l'AMAP HAILLANAISE

Chèque n° .....

Banque .....

En adhérant, vous êtes informé·e que cette association fonctionne sur le mode du partage des tâches et du bénévolat

À Le Haillan, le .....

Signature